

## AVIS DE CONSULTATION PUBLIQUE

### Politique relative au maintien et à la fermeture d'école et aux autres changements des services éducatifs dispensés dans une école

---

#### 1. Mise en contexte

En raison des récentes modifications apportées à la *Loi sur l'instruction publique*, la Commission scolaire Marie-Victorin (CSMV) doit modifier sa politique actuelle s'intitulant « *Politique de maintien ou de fermeture d'une école* » pour ajouter notamment une section traitant des autres changements des services éducatifs.

#### 2. Modifications à la politique

La nouvelle politique doit prévoir un processus de consultation préalable à chacun des changements portant sur :

- Le maintien ou la fermeture des écoles
- La modification de l'ordre d'enseignement dispensé par une école ou des cycles ou parties de cycles d'un tel ordre d'enseignement ainsi que sur la cessation des services d'éducation préscolaire dispensé par une école

Ce processus de consultation publique doit prévoir les points suivants : un calendrier de la consultation, des modalités d'information du public, la tenue d'au moins une assemblée de consultation, les délais d'avis public.

Un projet de politique a été préparé par la CSMV pour inclure tous ces nouveaux éléments.

#### 3. Consultation publique sur le projet de politique

Conformément à la loi, ce projet de politique doit faire l'objet d'une consultation publique avant son adoption par le Conseil des commissaires à sa séance ordinaire du 26 juin 2007.

Ce projet de politique est disponible sur le site Internet de la CSMV ([www.csmv.qc.ca](http://www.csmv.qc.ca)) et une version imprimée peut être obtenue en communiquant avec le Service du secrétariat général (450-670-0730, poste 2015).

#### 4. Délai pour présenter des observations

Toute personne qui souhaite faire connaître ses observations au sujet de ce projet de politique peut le faire en les transmettant par écrit, **d'ici le 27 avril 2007**, à l'attention du directeur général au 13, rue Saint-Laurent Est, Longueuil (Québec) J4H 4B7 ou par courriel à [info@csmv.qc.ca](mailto:info@csmv.qc.ca).

Donné à Longueuil, ce 17 mars 2007

**La secrétaire générale,  
Me Marylène Drouin**